

Fondée en 1912

AGENCE DE LA NAPOULE

Barème des honoraires

Honoraires toutes taxes incluses (TVA 20%)

VENTE

Jusqu'à 100.000 € : 10 % TTC (8,33 % HT)

Supérieur à 100.000 € : 6 % TTC (5 % HT)

Mandat exclusif : 5 % TTC (4,16 % HT)

Terrains & fonds de commerce : 14 % TTC (11,66 % HT)

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat

ESTIMATION DE BIENS

Jusqu'à 1.000.000 € : 180 € TTC (150 € HT)

Supérieur à 1.000.000 € : 360 € TTC (300 € HT)

LOCATIONS VIDES (LOI ALUR)

Visite, dossier & bail : surface x 10 € TTC/m²

Négociation : 5 % TTC du loyer annuel

État des lieux entrée : 3 € TTC/m²

État des lieux sortie : 3 € TTC/m²

BARÈME AU 19 MARS 2026 - REMPLACE ET ANNULE LE BARÈME PRÉCÉDENT POUR TOUS LES MANDATS ACCEPTÉS À PARTIR DE CETTE DATE.

AGENCE DE LA NAPOULE - 244 AVENUE DU 23 AOÛT 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

SIRET 399 611 136 00025 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 41 399 611 136

MEDIATEUR : LE GIE MEDIMMOCONSO, 1 ALLÉE DU PARC DE MESEMENA, BÂT A, CS 25222 44505 LA BAULE CEDEX